

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR
DU 26 JANVIER 2021

À 19h00, en visioconférence en raison de la crise sanitaire

Présents :

Membres du Comité Directeur : Marjorie AUFRERE / Viviane BARCLAY / Jean-Jacques BENA / Julien BLANCHET / Brigitte BRIEU VERDEAUX / Sylvie COMMEUREUC / Rémy DELHOMME / Laura FLESSEL COLOVIC / Bruno GARES / Grégory GOETZ / Jean-Marc GUENET / Hugues LE MERRE / Philippe LAFAY / Jean-Michel LUCENAY / Karine MORTECLETTE / Christian PEETERS / Isabelle RICHARD / Paule RICHARD / Julien RICHET COOPER / Sébastien ROBINEAUX / Emmanuelle RODRIGUEZ / Brigitte SAINT BONNET / Thérèse SALVADOR / Sylvie SORMAIL / Laurianne THIEBAUT / Alain VARILLE

Excusés : Michel CARLIEZ pouvoir à Marjorie AUFRERE / Grégory LAFON / Véronique SOLIVELLAS MASSUEL

Invités : Yann DETIENNE / Alain GARNIER / Marie-Claude GUILLAUME / Jean-Noël HAUTEFAYE / Sylvie LE MAUX / Frantz MULLER

1/ Accueil par le président

Le Président rappelle que : « depuis mars 2020, le sport associatif fédéré est mis à rudes épreuves, confinement, puis couvre-feu successifs, arrêt des activités et chute du nombre de licenciés. L'état des lieux réalisé par le CNOSF a confirmé la grande fragilité économique du monde sportif.

Une situation qui se dégrade chaque mois et pourrait encore s'aggraver avec la crise sanitaire, la crise économique et ses effets sur le pouvoir d'achat, des clubs et des familles.

Pourtant nos clubs, nos bénévoles et les salariés font preuve, depuis près d'un an d'une adaptation et d'un esprit d'initiative exceptionnel : lien maintenu avec les licenciés, mise en place d'actions de solidarité, organisation d'activités physiques et sportives à distance, demi-groupes, mise en place de protocoles sanitaires les plus exigeants ...

Nos clubs sont toujours au rendez-vous et prêts à reprendre leurs activités habituelles dès qu'il sera possible.

Cette capacité d'adaptation atteste du rôle indispensable de la vie associative et sportive de notre société.

Elle doit être une force pour contribuer à la résilience collective.

Elle doit prendre appui sur toutes les expériences fédérales et besoins profonds de la population et de nos licenciés.

La situation nous invite à nous recentrer sur l'essentiel et à promouvoir un mode de société mais dans l'humain et le mieux vivre ensemble au centre de tout projet, de notre projet escrime.

C'est pour cela que les mots clés de l'année 2021 sont le courage, le partage et la solidarité.

Oui il faut être solidaires, solidaires avec le monde sportif, le monde des bénévoles et tous les jours, malheureusement nous avons des maîtres d'armes qui sont dans des situations catastrophiques.

Nous travaillons avec tous les présidents de fédérations, avec le comité olympique à trouver un moyen de relance mais malheureusement l'actualité qui va nous être annoncée est plus pessimiste que prévue.

Je vous demande tous d'être solidaire, solidaire avec notre sport qui est un beau sport, l'escrime.

Le temps de la campagne est fini et il est temps de travailler pour nos bénévoles. Nous nous battons tous les jours et je peux féliciter le personnel de la fédération qui, tous les jours, travaille et prépare l'avenir. Tout est dans les cartons, prêt à sortir, à envoyer 100% de projets mais malheureusement, comme va vous annoncer le médecin fédéral Sylvain BOUQUET, la situation n'est pas positive.

Cependant, des initiatives ont été mises en place pour essayer d'améliorer la communication.

Des contacts ont été pris avec le club de Lisieux pour organiser une compétition à laquelle la chaîne télévisée M6, grâce à Grégory LAFON et je l'en remercie, était présente. Il faudra continuer à développer de telles initiatives et je laisse la parole au secrétaire général de la fédération qui va présenter l'ordre du jour. »

Grégory GOETZ prend la parole et présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021.

Il propose à l'ensemble des participants de se présenter succinctement. En effet, la crise sanitaire n'a pas permis d'organiser de réunions en présentiel et, par conséquent, aux membres du comité directeur de pouvoir échanger et

d'apprendre à se connaître. Il espère que cela pourra être possible dans les meilleurs délais afin de permettre des moments plus conviviaux.

Les membres du comité directeur et les chargés de mission se présentent à tour de rôle.

Grégory GOETZ évoque l'ordre du jour et propose de débiter par les points 3 et 4 (situation sanitaire et vie sportive) qui sont liés afin que le président puisse répondre à d'éventuelles questions avant de devoir s'absenter pour quelques instants et introduire une autre visioconférence.

3/ Situation sanitaire

Sylvain BOUQUET prend la parole et expose les 3 problématiques de la crise sanitaire, à savoir :

- Les salles de réanimation se remplissent, elles atteignent 61% sachant que l'état de niveau d'urgence sanitaire est de 60%.
- Une variante du virus dit « anglais » est apparue et est 3 fois plus contagieuse, notamment lors de la période d'incubation. Cela signifie que l'isolement de la personne infectée arrive trop tard.
- Une grande discussion sur l'efficacité du vaccin sur les variants sud-africain et brésilien. Les résultats s'améliorant sur le variant sud-africain mais pas sur l'autre.

Le médecin fédéral a eu une conversation avec un professeur du conseil scientifique.

Si le variant anglais se répand en France d'ici le mois de mars, la capacité sanitaire ne sera pas suffisante pour prendre en charge les personnes hospitalisées en réanimation.

Le conseil scientifique a donc étudié deux scénarii :

- Dès février, confinement partiel le week-end ou un couvre-feu à partir de 12h00 pour enchaîner sur un confinement total au mois de mars d'au moins 4 semaines, voire 6.
- Confinement complet à partir du 5 février pour a minima 4 semaines, voire 6, avec une fermeture des écoles et des sports, y compris aux professionnels.

Ces deux scénarii ont été proposés au président de la République et au premier ministre, sachant que ce dernier est pour un confinement immédiat et le président de la République opterait pour un confinement étagé à partir du mois de mars. Nous sommes dans l'attente de la décision finale.

Sylvain BOUQUET a contacté le médecin du ministère de la jeunesse et des sports pour connaître la reprise sportive des entraînements. Il en ressortirait qu'il n'y aurait pas de reprise de sport avant le 1^{er} avril. Si confinement, probablement arrêt du haut niveau et des professionnels également jusqu'au 1^{er} avril et pas de compétitions nationales prévues avant la fin de l'année scolaire.

Il conclut en disant qu'il faut se préparer et préparer les clubs à une saison blanche.

Le président précise que la situation s'aggrave de mois en mois et qu'il devient difficile de rester positif à une reprise rapide.

Les mêmes retours sont faits du côté du ministère et des autres présidents de fédérations.

Il faudra communiquer après les annonces qui seront faites par le président de la République et lorsque le ministère publiera le décret. La situation n'est pas favorable mais c'est le président de la République qui prendra la décision finale. Tout le monde se prépare à un confinement ; les autres fédérations étant dans la même situation que la nôtre. Le président regrette les propos contradictoires du gouvernement qui évoque la reprise des entraînements pour les clubs amateurs de football et leur participation à la coupe de France.

Bruno GARES indique qu'il nous faut attendre la décision du président de la République, mais que cette situation est extrêmement difficile à vivre pour nous, les bénévoles, les maîtres d'armes, présidents de clubs ... mais nous sommes soumis aux directives gouvernementales.

4/ Vie sportive

Grégory GOETZ informe les membres que l'objectif était une reprise des compétitions au mois d'avril et propose, sans diffuser le PowerPoint, d'évoquer les pistes retenues.

Karine MORTECLETTE prend la parole et souhaite rester optimiste, précisant qu'elle a regardé beaucoup d'émissions médicales, et propose de présenter le projet revu quasi quotidiennement en fonction des directives gouvernementales.

Elle souhaite que les clubs soient informés, en précisant que ces derniers savent que les décisions émanent du gouvernement, et non de la fédération.

Un gros travail avec les cadres techniques et les membres des commissions a été fait pour ce projet, et Karine MORTECLETTE espère que plusieurs compétitions puissent avoir lieu, ou à minima les championnats de France.

En préambule, elle précise quelques informations émanant de la FIE :

- pas de championnats de zone juniors et cadets en 2021
- pas de compétitions internationales avant fin mars 2021
- qualification pour les JO de Tokyo pour le sabre à Budapest du 10 au 14 mars, pour l'épée à Kazan du 19 au 23 mars et pour le fleuret à Doha du 26 au 28 mars.

La fédération informera en temps voulu si des changements devaient avoir lieu, et le projet fédéral sera réajusté en fonction de ces informations.

Karine MORTECLETTE présente le powerpoint et expose les différents points.

- Reprise du calendrier à partir du 17 avril
- Organisations à huit clos (en fonction des contraintes sanitaires)
- Compétitions individuelles uniquement aux licenciés FFE (excepté si CE)
- Paiement en ligne à l'étude
- Pas de circuit national par équipes
- 1 accompagnant pour 6 tireurs
- Jauge à 84 tireurs
- Catégorie M 15 – 6 armes – Fête des Jeunes à Nantes les 12 et 13 juin 2021
- Catégorie M 17 – 6 armes – Sabre dames et hommes 8 et 9 mai 2021 à Charleville Mézières – France 22 et 23 mai 2021 à Tarbes – France 29 et 30 mai 2021 à Limoges / fleuret dames et hommes à Chilly mais date à déterminer / épée dames et hommes date et lieu à déterminer – France 22 et 23 mai 2021 au Havre.
- Catégorie M 20 – 6 armes – Sabre dames et hommes date et lieu à déterminer – France 29 et 30 mai 2021 à Charleville Mézières / fleuret dames et hommes Valence et date à déterminer – France 8 et 9 mai 2021 à Belfort / épée dames et hommes Colmar et date à déterminer – France 29 et 30 mai 2021 à Dax
- Catégorie U 23 – 6 armes – Sabre dames et hommes 15 et 16 mai 2021 à Pau / fleuret dames et hommes 5 et 6 juin 2021 et lieu à déterminer / épée dames et hommes 5 et 6 juin 2021 et lieu à déterminer
- Catégorie seniors N1 & N2 seniors – Sabre dames et hommes 17 avril 2021 à Roubaix – France 5 et 6 juin 2021 à Orléans / fleuret dames et hommes à Melun et date à déterminer – France 17 et 18 avril 2021 à Nantes / épée dames et hommes à Ornon ou Nîmes et date à déterminer – France 17 et 18 avril 2021 à Niort
- Catégorie seniors N3 – 6 armes – Sabre hommes 3 et 4 juillet 2021 et lieu à déterminer / fleuret hommes 3 et 4 juillet 2021 et lieu à déterminer / épée dames et hommes 3 et 4 juillet 2021 et lieu à déterminer
- Catégorie vétérans – Fleuret dames et hommes 15 mai 2021 à Fâches/6 juin 2021 à Dijon – France 19 et 20 juin 2021 à la Tour d'Auvergne (Paris) / sabre dames et hommes 14 mai 2021 à Fâches/5 juin à Dijon – France 19 et 20 juin 2021 à la Tour d'Auvergne (Paris)
- Catégorie vétérans – Epée – France 26 et 27 juin 2021 à Dieppe

Le président prend la parole pour remercier le travail fait par les cadres techniques et préciser que les sélections passeront principalement par les régions. Ce fonctionnement permettra de relancer l'escrime à travers les territoires.

Grégory GOETZ demande au président, qui doit s'absenter, s'il souhaite évoquer tout de suite le sujet du directeur technique national (DTN). Le président explique que le DTN n'est pas encore nommé. Un entretien a eu lieu entre le candidat, l'agence nationale du sport (ANS) et la direction des sports il y a quelques jours. La direction des sports retient la candidature de Yann DETIENNE et le président est ravi de pouvoir valider sa nomination demain.

Chaque élu sera accompagné d'un cadre technique dès lors que le DTN aura mis en place son équipe.

Le président souhaite que les élus et les cadres techniques travaillent en étroite collaboration mais aussi en associant les présidents de région pour l'intérêt des clubs qui sont en grande difficulté.

Karine MORTECLETTE rebondit pour expliquer que cette présentation de la vie sportive est issue d'un travail collaboratif avec les cadres techniques pilotés par Yann DÉTIENNE.

Elle précise que le club de Lisieux a l'autorisation d'organiser une compétition avec des athlètes de haut niveau et incite d'autres organisateurs à en faire de même. Bien entendu, la FFE les accompagnera si besoin.

Grégory GOETZ précise que la volonté fédérale est de relancer l'escrime au niveau local, d'où les sélections par les comités régionaux. Passer par l'organisation de compétitions locales permettra de dynamiser les clubs, promouvoir notre sport. Il conviendra de communiquer dans la presse locale pour relancer les adhérents en septembre.

Rémy DELHOMME demande si la perte du nombre de licenciés dans les régions, au niveau national est connue et si des projections (saison blanche par exemple) sont ou seront réalisées.

Sylvie SORMAIL répond qu'il y a environ 35% de licenciés en moins au niveau national. Alain VARILLE précise que les chiffres dépendent des régions.

Grégory GOETZ précise que certains clubs n'avaient pas encore repris les licences avant le second confinement et confirme que des projections sont en cours ainsi que des actions nationales et locales pour relancer la pratique de l'escrime.

Rémy DELHOMME demande si des aides supplémentaires sont ou seront prévues pour aider les clubs en difficulté, sachant que certains le sont plus que d'autres.

Grégory GOETZ lui répond que des échanges avec d'autres fédérations ont lieu pour savoir comment aider au mieux. Les fédérations travaillant main dans la main auprès du CNOSF et du Ministère.

Marie-Noëlle WATTIER VERVOITTE demande si les jeux Olympiques vont se tenir cet été.

Grégory GOETZ lui répond que tout le monde travaille au maintien des Jeux de Tokyo cet été. Ce qui est certain c'est que chaque pays décide ses propres directives. La Russie, par exemple, permet à tout sportif de s'entraîner et des compétitions sont organisées.

Thérèse SALVADOR intervient pour préciser que, au titre de membre de la commission « Femme et escrime » a eu lieu une réunion samedi dernier avec la FIE. Aucune décision claire n'est prise pour le moment sur la tenue ou non des JO.

Hugues LE MERRE prend la parole au nom de Michel CARLIEZ pour savoir si les championnats du Monde d'escrime artistique se tiendront.

Jean-Noël HAUTEFAYE répond qu'il serait souhaitable de les organiser en 2022 si l'on souhaite une bonne organisation. Il y a beaucoup trop d'incertitudes à ce jour pour l'organiser en novembre 2021.

Il confirme que la France est toujours candidate pour organiser ces championnats du Monde.

Hugues LE MERRE demande si, lors des prochains comités directeurs, les participants peuvent recevoir les documents de présentation comme celle de la vie sportive par exemple en amont.

Grégory GOETZ lui répond qu'ils feront au mieux et qu'ils travaillent actuellement sur un toilettage des statuts pour les clarifier. Il rappelle que toutes les propositions sont les bienvenues et seront prises en compte.

Marjorie AUFRERE pose la question de savoir s'il y a une date butoir avant laquelle il est possible d'adresser des propositions.

Grégory GOETZ lui répond qu'il n'y a pas de date limite et qu'il préfère prendre le temps pour ne rien oublier. A ce titre, un délai pour la convocation sera proposé et il en sera de même pour les documents.

Rémy DELHOMME intervient en disant que l'envoi des documents peut être fait 2 jours avant le comité directeur et non 15 jours avant car cela n'est pas nécessaire.

Hugues LE MERRE demande s'il sera possible d'adresser rapidement la présentation powerpoint afin d'en faire part aux clubs.

Karine MORTECLETTE lui répond que cela est possible tout en rappelant que c'est un projet pouvant évoluer en fonction des directives gouvernementales et que certaines dates, en jaune, doivent être validées avec les organisateurs.

Marjorie AUFRERE souhaiterait, si cela est possible, qu'un état des finances soit présenté tous les 2 à 3 comités directeurs.

Sylvie SORMAIL lui demande pourquoi ce à quoi Marjorie AUFRERE répond qu'elle aimerait connaître l'état actuel de la trésorerie en raison de la COVID et complète en expliquant que cette pratique est courante dans les clubs, les comités régionaux, les comités interdépartementaux ...

Marie-Noëlle WATTIER VERVOITTE précise qu'avec la baisse des licences et la crise sanitaire, cette demande se justifie. Sylvie SORMAIL en prend note et avisera en fonction.

Bruno GARES, de retour, précise que les comptes sont toujours présentés en assemblée générale et que, jusqu'à présent, aucun point dans l'année n'était effectué.

Il rappelle que les rapports issus du ministère et le budget sont consultables au siège de la fédération.

Il informe les membres que le ministère aurait programmé un audit flash en 2021 et que la cour des comptes pourrait intervenir en février 2021.

Un travail est donc en cours avec le service comptabilité pour préparer le contrôle et le budget 2021 qui sera soumis au vote lors de l'assemblée générale. Il n'est pas favorable à un point mensuel de l'avancée budgétaire.

Marie-Noëlle WATTIER VERVOITTE réitère la demande qu'un point financier soit réalisée tous les 3 ou 4 comités directeurs en raison de la baisse des licenciés.

Julien RICHET COOPER précise que les statuts ne peuvent être validés qu'en assemblée générale et qu'il y a donc un laps de temps assez important pour les remarques ou suggestions. Un travail de fond est mené.

2/ Approbation du projet de procès-verbal du 14 décembre 2020

Aucun membre n'ayant de remarque, il est adopté à l'unanimité moins 1 voix.

5/ Validation des membres du Conseil d'Administration de l'IFFE

Mario BOURDAGEAU prend la parole et indique que l'ancien conseil d'administration a pris fin avec la fin du mandat de l'équipe précédente. Les membres ont été remerciés comme il se doit.

Il indique que le président de la FFE l'est également pour l'IFFE, idem pour la trésorière. Le président a nommé Mario BOURDAGEAU président délégué. La secrétaire générale étant Laurence DUVAL DESTIN, qui l'était déjà lors de la mandature précédente.

Il précise que les formations en cours ont été mises en place, les problèmes ayant été réglés progressivement et aucun souci dans l'encadrement pratique, technique ou gestion comptable des formations.

Un audit ayant été demandé par l'IFFE, la constitution du conseil d'administration a donc été retardée.

Mario BOURDAGEAU informe que les résultats de cet audit sont positifs sur le fonctionnement de l'IFFE, et invite ceux qui le souhaitent, comme l'a dit précédemment le président, à venir consulter les comptes.

Il informe que le poste de directeur de l'IFFE est vacant suite au départ en retraite de Jean-Pierre PHILIPPON.

Il faudra réorganiser les formations suite à Caliopi qui a acté la validation de nouveaux diplômes.

Il propose donc au comité directeur l'approbation du conseil d'administration, conformément aux statuts et précise que le président est membre de droit de l'IFFE et qu'il peut nommer ou non un président délégué.

Conseil d'administration de l'IFFE :

- Viviane BARCLAY
- Laurence DUVAL DESTIN
- Sylvie SORMAIL
- Thérèse SALVADOR
- Bernard BOULARD
- Luc TULOUP
- Dominique DECLAUDE
- Mario BOURDAGEAU

Le président précise que les membres du comité n'ont pas à voter sur cette liste.

C'est à titre d'information qu'elle est présentée au comité directeur.

Mario BOURDAGEAU indique qu'il souhaite renforcer le système de formations en tenant compte d'une nouvelle commission emploi-formation. Un effort sera fait pour avoir plus de formateurs et donc plus de formations.

Philippe LAFAY revient sur la demande d'un point financier, compte-tenu des grandes difficultés rencontrées par l'ensemble des personnes. Il précise qu'un point prévisionnel sur les comptes intéresse les membres du comité directeur.

Concernant l'IFFE, il précise que plusieurs membres ont démissionnés et que certains membres, contrairement aux dires de Mario BOURDAGEAU, n'ont pas été remerciés et souhaite savoir à quel titre Luc TULOUP est membre du conseil d'administration.

Mario BOURDAGEAU lui répond qu'il a fait la démarche pour que tous les membres du conseil d'administration soient remerciés.

Concernant Luc TULOUP, il précise qu'il connaît l'engagement de ce dernier pour la formation et précise que Luc TULOUP est l'employé d'un institut de formation et n'en est que l'employé. A ce titre, il peut en tant que maître d'armes faire partie du conseil d'administration.

Mario BOURDAGEAU précise que, si Philippe LAFAY, en tant que président du comité régional d'Auvergne Rhône Alpes ne souhaite pas la présence de Luc TULOUP, il peut l'entendre mais insiste sur le fait qu'il connaît parfaitement les formations et que son aide serait un plus.

Philippe LAFAY lui répond que ce n'est pas une critique et que cela ne lui pose pas de souci, mais qu'il aurait aimé en être informé.

Marjorie AUFRERE pose une question sur l'extranet, suite à une modification votée au mois de novembre, à savoir ce qu'il en est par rapport aux listes qu'il faut adresser au ministère.

Brigitte SAINT BONNET lui répond que tout est en place, chez le développeur et que cela doit sortir d'ici la fin du mois.

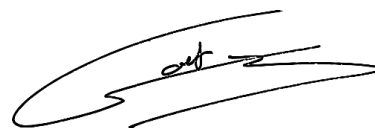
Le président prend la parole pour dire qu'un travail a été effectué avec les présidents de région. D'ici une dizaine de jours, une visioconférence sera organisée, avec l'ANS et le Ministère des Sports, pour tous les clubs d'escrime au sujet de toutes les problématiques de l'emploi, du développement et les budgets qui existent pour aider les clubs.

Les présidents de clubs pourront poser toutes les questions.

Philippe LAFAY interpelle le président, suite aux dires de Brigitte SAINT BONNET lors d'un échange en réunion la semaine passée, sur la suppression des aides de l'ANS pour les clubs, les comités départementaux, les régions.

Le président lui répond qu'effectivement l'ANS développement informe toutes les fédérations qu'à compter de la saison 2022-2023, il n'y aurait plus d'aides de leur part. Le monde sportif n'aura pas ou peu de financement sur l'année 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, il est mis fin au comité directeur.



Grégory GOETZ
Secrétaire Général